

SEANCE DU 14 MARS 2017

ET/JG

N°5

OBJET : AFFAIRES FINANCIERES
Budget Primitif 2017 - Adoption

L'an deux mil dix-sept, le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué le 8 mars 2017 pour le 14 mars 2017 à 19 heures, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jean-Paul MICHEL, Maire.

PRESENTS

Maire : M. MICHEL

Conseillers Municipaux : M. AUGUSTIN, Mme SERT, M. JAHIER, Mme FENZAR, M. MONOT, Mme CAMAJ, M. GIRARD, Mme BLANCHARD, M. ZOUAOUI, M. RIZKI, Mme POUILLAIN, M. BARBIER, M. GAUDEFROY, M. PINTO DA COSTA OLIVEIRA, M. CHAUVEAU, Mme LIBERMANN, Mme HUGER, Mme PUNTEL, M. DURANCEAU, M. ROUSSILLON, M. ARCHIDEC, Mme MARILLIER, M. SAUTEUR, M. ROZOT, Mme POQUET-HELPER, M. LOPEZ, M. GREE, M. BERNASCON, M. GADAN, M. WARIN.

Pouvoirs :

Mme NEILZ
M. BONNET
Mme MOREAU
Mme SAILLIER

A Mme FENZAR
A M. ROUSSILLON
A M. MONOT
A M. GREE

NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	En exercice
35	35

Présents	Représentés
31	4

Ont pris part à la délibération
35 Membres

Secrétaire de séance : M. PINTO DA COSTA OLIVEIRA a été désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.

M. le Maire donne la parole à M. AUGUSTIN, Adjoint au Maire en charge des Finances.

M. AUGUSTIN présente et commente le projet de Budget Primitif 2017 et le rapport de présentation, dont chaque Conseiller Municipal a été destinataire, illustré par des graphiques.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU la présentation et l'exposé du rapporteur,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L.2311-3 et suivants,

VU le débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire en date du 28 février 2017,

VU l'avis favorable de la commission Finances en date du 10 mars 2017,

VU le rapport de présentation ci-annexé,

Après en avoir délibéré,

ADOpte le Budget Primitif 2017 équilibré en dépenses et en recettes au montant global de 41 085 711,72 €, à savoir :

- 13 028 890,28 € pour la section d'investissement,
- 28 056 821,44 € pour la section de fonctionnement

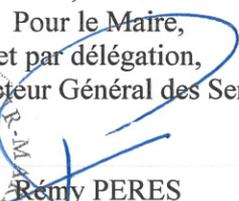
Vote du Budget au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :

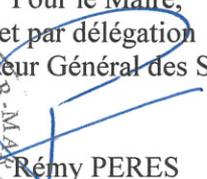
28 voix pour

7 voix contre (Mme POQUET-HELPER, M. LOPEZ, M. GREE, M. BERNASCON, Mme SAILLIER, M. GADAN, M. WARIN)

Certifiée exécutoire suite à transmission
en Sous-Préfecture le 20/03/2017
Accusé de réception n°077-217702430-20170314-5-14-03-2017-DE
et à sa publication le 20/03/2017
LAGNY-sur-MARNE, le 20/03/2017

Pour le Maire,
et par délégation,
le Directeur Général des Services

Remy PERES


POUR EXTRAIT CONFORME,
Jean-Paul MICHEL
Signé : Le Maire, Jean-Paul MICHEL
Pour le Maire,
et par délégation
le Directeur Général des Services


Remy PERES


VILLE DE LAGNY-SUR-MARNE
Conseil municipal du 14 mars 2017

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services,
Rémy PERES

Rapport de présentation du Budget Primitif 2017

Le Budget Primitif (BP) 2017 de la Ville s'équilibre globalement à hauteur de **41 085 711.72 €**.

A l'identique de l'année dernière, la Municipalité a choisi d'intégrer par anticipation les résultats provisoires du Compte Administratif (CA) 2016, afin de réaliser un budget 2017 sincère et réaliste.

La reprise des résultats 2016 a été réalisée après leur validation par la Trésorerie du Centre des Finances Publiques de Lagny-sur-Marne.

Sections	BP 2017 (BP + RC)
FONCTIONNEMENT	28 056 821 €
INVESTISSEMENT	13 028 890 €
TOTAL	41 085 712 €

RC : Reports de crédits N-1

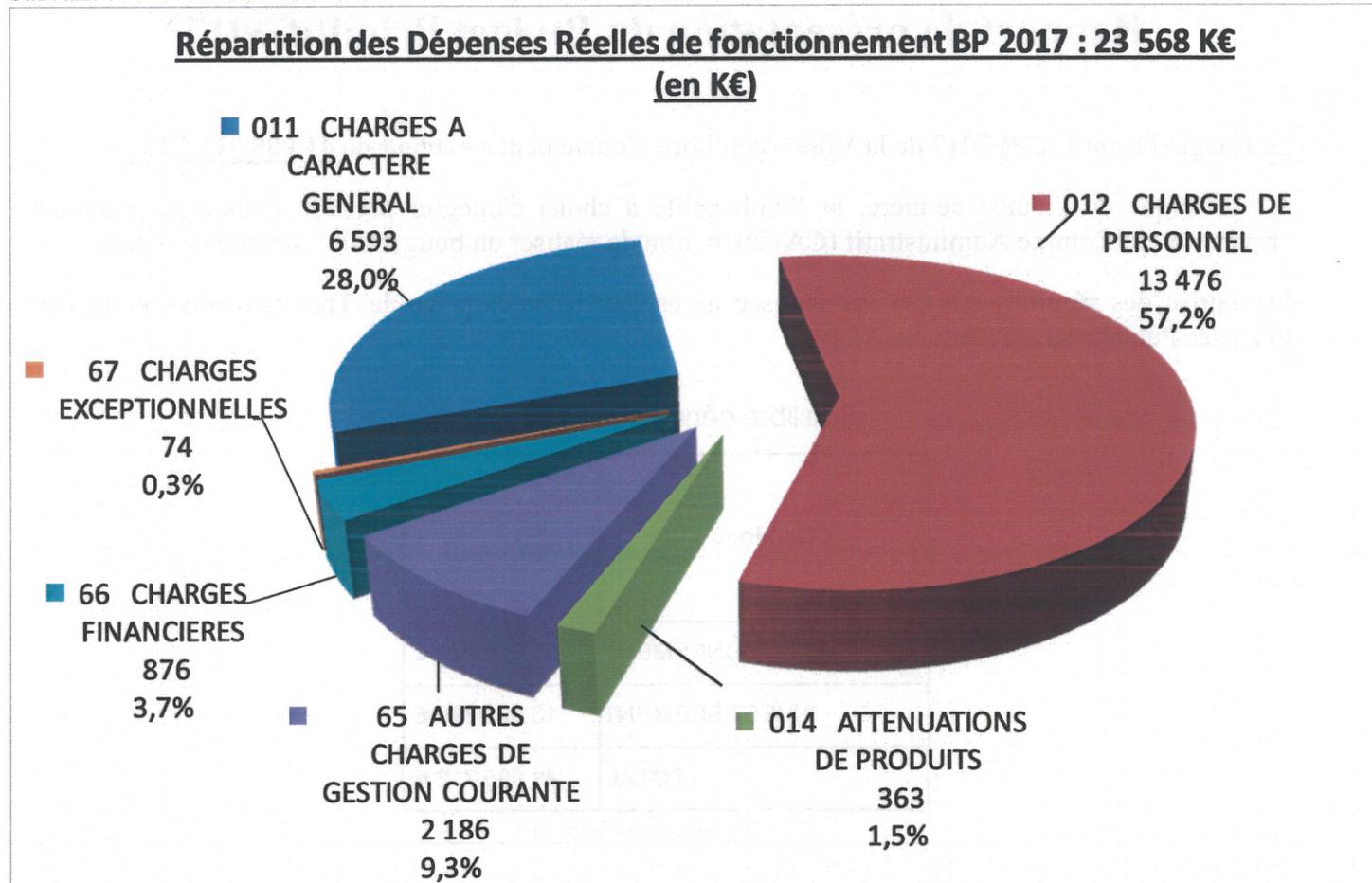
Sections	BP 2016 (BP + RC)	TOTAL BUDGET 2016 (BP + DM + RC)	BP 2017 (BP + RC)	Variation BP 2017 / BP 2016	Variation BP 2017 / Budget 2016
FONCTIONNEMENT	26 332 267 €	26 384 098 €	28 056 821 €	6,55%	6,34%
INVESTISSEMENT	9 896 464 €	10 192 504 €	13 028 890 €	31,65%	27,83%
TOTAL	36 228 731 €	36 576 602 €	41 085 712 €	13,41%	12,33%

DM : Décisions Modificatives
RC : Reports de crédits N-1

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT : 23 568K€

Au Budget Primitif 2017, les dépenses réelles de fonctionnement se répartissent selon le schéma suivant :



Le budget 2017 se caractérise à nouveau par des efforts particuliers sur les dépenses réelles de fonctionnement, en recul de 0,54 %, soit -129 000 € par rapport au précédent budget voté en mars 2016.

Les charges de personnel restent dans la même proportion des dépenses réelles de fonctionnement qu'au budget 2016 pour représenter environ 57 % des crédits 2017. Les charges à caractère général baissent de 200 000 €, à 28 %.

Les autres charges de gestion courantes sont plus rigides et restent à 2 186 K€ soit 9%.

Le tableau ci-dessous présente la comparaison des dépenses de fonctionnement entre le budget primitif 2016, le budget total 2016 et le budget 2017.

Comparaison Dépenses de Fonctionnement 2017 / 2016

Chapitre	BP 2016	TOTAL BUDGET 2016 (BP + DM)	BP 2017	Variation BP 2017 / BP 2016	Variation BP 2017 / BUDGET 2016
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 800 468 €	6 913 338 €	6 593 443 €	-3,04%	-4,63%
012 CHARGES DE PERSONNEL	13 406 095 €	13 546 369 €	13 476 155 €	0,52%	-0,52%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	307 162 €	323 824 €	363 211 €	18,25%	12,16%
022 DEPENSES IMPREVUES	- €	- €	- €		
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 160 506 €	2 143 841 €	2 186 250 €	1,19%	1,98%
66 CHARGES FINANCIERES	954 085 €	954 085 €	875 810 €	-8,20%	-8,20%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	69 000 €	145 611 €	73 704 €	6,82%	-49,38%
SOUS TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	23 697 317 €	24 027 068 €	23 568 573 €	-0,54%	-1,91%
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 881 950 €	1 604 028 €	3 715 248 €	97,41%	131,62%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	753 000 €	753 000 €	773 000 €	2,66%	2,66%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	26 332 267 €	26 384 096 €	28 056 821 €	6,55%	6,34%

A. Les charges à caractère général : 6 593 443 €

Les efforts de gestion de l'ensemble des services dès le budget permettent d'inscrire une somme en diminution de 200 000 € entre le budget primitif 2016 et le budget 2017. Cela représente une baisse des charges à caractère général de 3 % par rapport à l'an passé.

B. Les charges de personnel : 13 476 155 €

Il était inscrit la somme de 13 406 095 € au budget 2016, ajustée en cours d'année à 13 546 369 € par décisions modificatives.

C'est par une gestion du personnel plus personnalisée, avec des départs non remplacés et des mutualisations avec l'intercommunalité qu'une stabilité des charges de personnel est constatée avec une évolution contenue de 70 000 € soit environ + 0.52 % par rapport au budget initial 2016.

Dans ce budget prévisionnel 2017, la rémunération des agents fonctionnaires représente 6 752 518 € en croissance de 3,86 % (250 965 €) dont le glissement vieillesse technicité (GVT) et la seconde augmentation du point d'indice en février décidée par le gouvernement (soit environ 143 K €).

La rémunération du personnel non titulaire représente 2 244 391 € avec une diminution de 9,81% (-244 245 €) due essentiellement aux 17 intégrations d'agents.

Les charges sociales évoluent mécaniquement en suivant l'augmentation des dépenses de traitement des personnels. On remarque par contre une augmentation de 1 % du taux d'accident du travail qui passe de 1,98% à 2,98 % dû à la sinistralité 2017. Cette évolution a conduit en 2016 au recrutement d'un conseiller de prévention.

Sont également prévues les heures supplémentaires liées aux élections et un budget prévisionnel à ajuster en cours d'année en cas de sollicitation de la prime de départ volontaire par des agents titulaires.

C. Atténuation de produits : 363 211 €

Il s'agit du fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales (FPIC) mis en place en 2012. Il est alimenté par des prélèvements sur les ressources fiscales des groupements et des communes dont le potentiel financier agrégé est supérieur à un certain seuil, puis redistribué en faveur des collectivités classées selon un indice synthétique tenant compte de leurs ressources, du revenu moyen de leurs habitants et de leur effort fiscal permettant de flécher les ressources du fonds vers les collectivités moins favorisées.

En 2016, le montant prélevé a été de 323 824 €. Même si le montant national n'évolue pas en volume cette année, les effets des fusions intercommunales et des Communes nouvelles viendraient impacter le prélèvement de Lagny-sur-Marne attendu à hauteur de 363 211 €, soit + 12,16 %.

D. Les autres charges de gestion courante : 2 186 250 €

Elles regroupent principalement les subventions versées aux associations et organismes de droit privé, au CCAS, la contribution au SDIS ainsi que les indemnités au Maire et Adjointes.

En 2016, il était budgété 2 143 841 € (BP et DM comprises).

La subvention au CCAS est maintenue à son niveau de 2016 pour 700 000 €. Les contributions aux organismes et au SDIS augmentent mécaniquement du fait de l'évolution du nombre d'habitants.

Par ailleurs, les subventions prévisionnelles aux associations (nature 6574) connaissent une évolution liée en partie à la participation de la Commune dans le dispositif de la carte Imagine R (41 700 € contre 35 000 € au BP 2016) et une possibilité de répondre à des demandes exceptionnelles dans le courant de l'année d'environ 13 000 €.

E. Les charges financières : 875 810 €

Au BP 2017, la diminution des charges financières est significative à hauteur de 8.2 % soit environ -78 000 € par rapport au BP 2016.

La Municipalité n'a pas recouru à l'emprunt ni en 2015, ni en 2016, impactant favorablement la charge des intérêts réglés à l'échéance.

F. Charges exceptionnelles : 73 704 €

Il s'agit d'une enveloppe prévisionnelle pour le versement éventuel d'intérêts moratoires (3 000 €), de la compensation de la perte liée à la fermeture du parking des Tanneurs (40 704 €) et de l'annulation de titres sur des exercices antérieurs (30 000 €).

En 2016, le budget total était de 145 611 € (BP et DM comprises), cette enveloppe prévisionnelle a donc été revue à la baisse en 2017 pour s'ajuster au plus près des besoins (- 49%).

G. Les opérations d'ordre de transfert entre sections : 773 000 €

Il s'agit d'opérations d'ordre entre les sections de fonctionnement et d'investissement prévues dans l'instruction budgétaire et comptable M14 :

- L'amortissement des biens matériels et immatériels de la Ville (logiciels par exemple) : 730 000 € :
L'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater forfaitairement la dépréciation des biens et de dégager des ressources destinées à les renouveler par de nouveaux investissements.
- La troisième année d'étalement (sur 10 ans) de l'indemnité de remboursement anticipé des quatre anciens prêts DEXIA refinancés en 2015 : 43 000 €.

2. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 28 034 K€.

Les recettes réelles de fonctionnement du BP 2017 s'élèvent à 28 034 K€. Les produits des taxes locales (habitation et foncières) sont inscrites à 15 137 K€ contre une réalisation 2016 à hauteur de 15 216 K€.

Les taxes additionnelles sur les droits de mutation sont quant à elles portées à la moyenne des trois exercices précédents, soit 900 K€, correspondant aux recettes attendues.

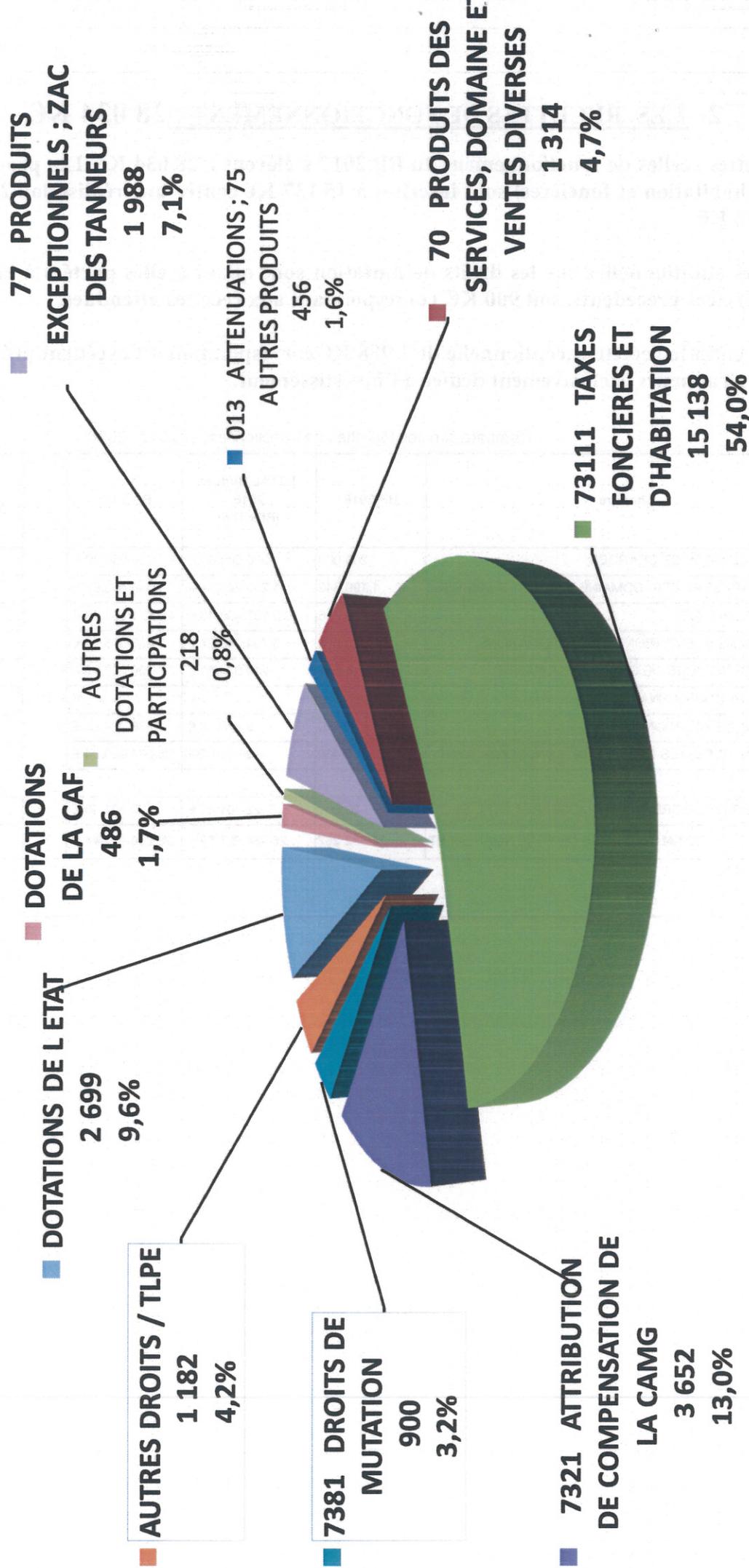
A noter enfin la recette exceptionnelle de 1 988 K€ correspondant à l'excédent prévisionnel de la ZAC des Tanneurs exclusivement dédiée à l'investissement.

Comparaison des Recettes de Fonctionnement 2017 / 2016

Chapitre	BP 2016	TOTAL Budget 2016 (BP+ DM)	BP 2017	Variation BP 2017 / BP 2016	Variation BP 2017 / Total Budget 2016
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	200 000	200 000,00 €	250 000,00 €	25,00%	25,00%
70 PRODUITS SERVICES, DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 199 842	1 235 243,31 €	1 314 436,62 €	9,55%	6,41%
73 IMPOTS ET TAXES	21 176 416	20 907 498,43 €	20 871 784,79 €	-1,44%	-0,17%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 518 573	3 794 045,27 €	3 403 075,30 €	-3,28%	-10,30%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	214 634	214 634,48 €	206 299,33 €	-3,88%	-3,88%
76 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	0	- €	- €		
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	9 875,00 €	1 988 424,00 €		20035,94%
SOUS TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	26 309 465	26 361 296	28 034 020,04 €	6,55%	6,35%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	22 801	22 801,40 €	22 801,40 €	0,00%	0,00%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	26 332 267	26 384 097,89 €	28 056 821,44 €	6,55%	6,34%

Répartition des Recettes Réelles de fonctionnement BP 2017 : 28 034 K€

(en K€)

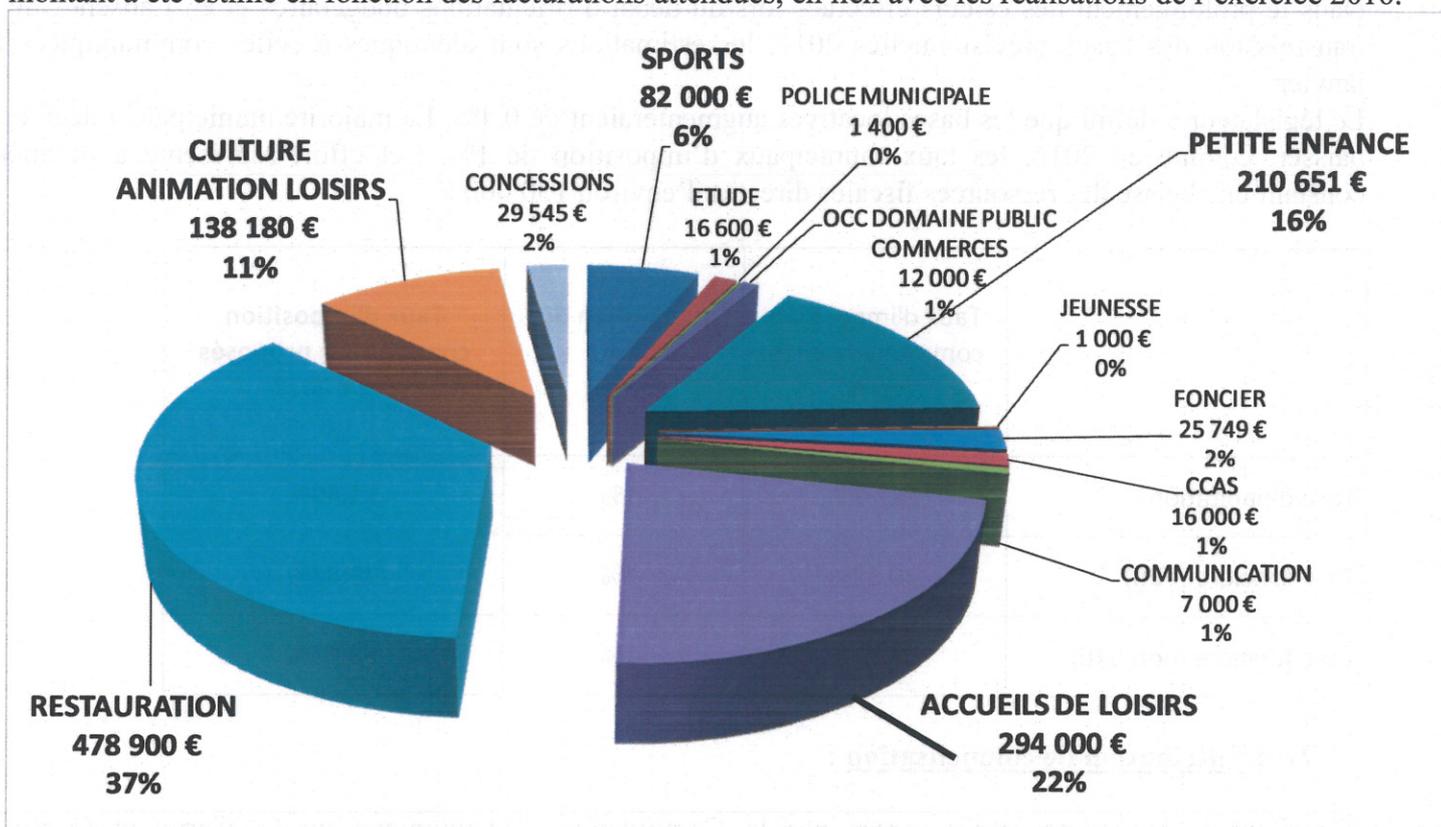


A. Les atténuations de charges : 250 000 €

Il s'agit des remboursements prévisionnels sur rémunérations (indemnités journalières) et sur charges sociales. Budgétés à 250 000 €, en augmentation par rapport au précédent budget, cette somme s'approche davantage de la recette constatée en 2015 et 2016 à un niveau supérieur à 300 000 €.

B. Les produits des services et du domaine : 1 314 436 €

Ils recensent notamment les prestations payées par les usagers et les redevances d'occupation du domaine public. Elles représentent un peu moins de 5% des recettes réelles de fonctionnement au budget 2017. Ce montant a été estimé en fonction des facturations attendues, en lien avec les réalisations de l'exercice 2016.



C. Les impôts et taxes : 20 871 784 €

Ils se détaillent comme suit :

Chapitre	BP 2016	BP 2016 + DM	BP 2017	Variation BP 2017 / BP 2016	Variation BP 2017 / BUDGET 2016
73111 TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	15 600 000	15 331 082	15 137 505 €	-2,96%	-1,26%
7318 AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES	0	0	- €		
7321 ATTRIBUTION DE COMPENSATION VERSEE PAR LA CAMG	3 752 816	3 752 816	3 652 280 €	-2,68%	-2,68%
7336 DROITS DE PLACE	260 000	260 000	280 000 €	7,69%	7,69%
7337 DROITS DE STATIONNEMENT	515 600	515 600	554 000 €	7,45%	7,45%
7351 TAXE SUR L'ELECTRICITE	258 000	258 000	258 000 €	0,00%	0,00%
7368 TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	90 000	90 000	90 000 €	0,00%	0,00%
7381 TAXE ADDIT. DROITS MUTATION OU PUB FONCIERE	700 000	700 000	900 000 €	28,57%	28,57%
CHAPITRE 73	21 176 416	20 907 498	20 871 785	-1,44%	-0,17%

En 2016, la Ville avait budgété 20 907 498 € (BP et DM comprises).

La baisse constatée de 0,17 % est liée à la compensation entre la baisse des recettes de fiscalité directe locale et la revalorisation de l'inscription au budget des droits de mutations et des droits de place et stationnement explicitées ci-dessous.

1) Les impôts locaux

Dans le prolongement des calculs effectués lors du débat d'orientations budgétaires et en l'absence de la transmission des bases prévisionnelles 2017, les estimations sont identiques à celles communiquées en janvier.

Le législateur a défini que les bases locatives augmenteraient de 0,4%. La majorité municipale a décidé de baisser, comme en 2016, les taux municipaux d'imposition de 1%. Cet effort représente à périmètre constant une baisse des ressources fiscales directes d'environ 150 000 €.

	Taux d'imposition communaux 2016 (en %)	Diminution du taux (en %)	Taux d'imposition communaux proposés pour 2017
Taxe d'habitation	21,71%	-1%	21,49%
Taxe foncière (bâti)	30,12%	-1%	29,82%
Taxe foncière (non bâti)	63,77%	-1%	63,13%

2) L'attribution de compensation :

L'attribution de compensation versée par la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire (CAMG) est estimée à 3 652 280 € au Budget Primitif 2017. Elle est en baisse de 65 000 € correspondant à l'impact en année complète du transfert du service de la lecture publique.

3) Les droits de mutation :

Les droits de mutation liés aux ventes et achats privés sur le territoire communal connaissent une évolution importante depuis plusieurs années reflétant le dynamisme immobilier communal. Le montant inscrit correspond à la hauteur de la moyenne des trois dernières années, soit environ 900 000 € en 2017, soit une évolution de 28 % par rapport au total budgété 2016.

4) Les autres recettes fiscales :

Les autres recettes fiscales prévisionnelles sont :

- Les droits de place et de stationnement, inscrits au chapitre 73 depuis 2015 connaissent une évolution d'environ 7,5 % liée à l'évolution de la fréquentation et à la réévaluation des tarifs pour les commerçants volants du marché.
- La taxe sur l'électricité : 258 000 € (identique au montant du BP 2016);
- La taxe locale sur la publicité extérieure : 90 000 €.

D. Les dotations, subventions et participations : 3 403 075 €

Chapitre	BP 2016	BP 2016 + DM	BP 2017	Variation BP 2017 / BP 2016	Variation BP 2017 / BUDGET 2016
DOTATIONS DE L ETAT	3 005 331	3 005 996 €	2 699 209 €	-10,19%	-10,21%
DOTATIONS DE LA CAF	476 901	476 901 €	485 874 €	1,88%	1,88%
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE	0	93 650 €	62 400 €		-33,37%
AIDE AUX ACTIVITES PERISCOLAIRES / TITRES SECU	10 060	176 718 €	118 810 €	1081,01%	-32,77%
AUTRES	26 280	40 780 €	36 782 €	39,96%	-9,80%
CHAPITRE 74	3 518 573	3 794 045	3 403 075	-3,28%	-10,30%

Une analyse des évolutions de dotations de l'Etat a été réalisée par un cabinet de conseil à la demande de la Communauté d'Agglomération Marne et Gondoire pour ses Communes membres.

Les montants de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), des péréquations (dont le FPIC) et des compensations fiscales pour les années 2013 à 2020 ont été retranscrites dans ce budget en fonction de cette analyse réactualisée avec les données de la loi de Finances pour 2017.

Les prévisions se traduisent à nouveau par une baisse estimée à - 10 % par rapport au budget 2016, soit - 306 000 €.

Evolution des dotations de l'Etat

Nature	CA 2015	BP 2016	TOTAL Budgeté 2016 (BP + DM)	BP 2017	Variation BP 2017 / BP 2016	Variation BP 2017 / BP 2016 (en €)
7411 DOTATION FORFAITAIRE	2 981 897 €	2 505 892 €	2 471 408 €	2 154 682 €	-14,02%	- 351 210
74123 DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	214 440 €	214 440 €	214 440 €	225 440 €	5,13%	11 000
74127 DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	85 700 €	102 840 €	102 840 €	123 408 €	20,00%	20 568
748314 DOTATION COMPENSATION TP / CFE	20 095 €	15 022 €	17 042 €	10 212 €	-32,02%	- 4 810
74834 DOTATION COMPENSATION TAXES FONCIERES	23 458 €	17 536 €	55 100 €	37 383 €	113,18%	19 847
74835 DOTATION COMPENSATION TAXE HABITATION	200 125 €	149 601 €	145 166 €	148 084 €	-1,01%	- 1 517
TOTAL	3 525 715 €	3 005 331 €	3 005 996 €	2 699 209 €	-10,19%	- 306 122

Autres recettes importantes pour le budget de la Ville, celles des subventions de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et du Département de Seine et Marne :

- **Les subventions de la CAF pour le financement de la petite enfance sont majorées de 19 000 € par rapport au budget 2016, à hauteur de 450 000 €.**
- **Les subventions du Département de Seine et Marne :**
Les aides aux structures d'accueil de la petite enfance seront reconduites en 2017. Une inscription budgétaire prudente à hauteur de 62 400 € a été inscrite dans l'attente des notifications correspondantes.

E. Les autres produits de gestion courante : 206 299 €

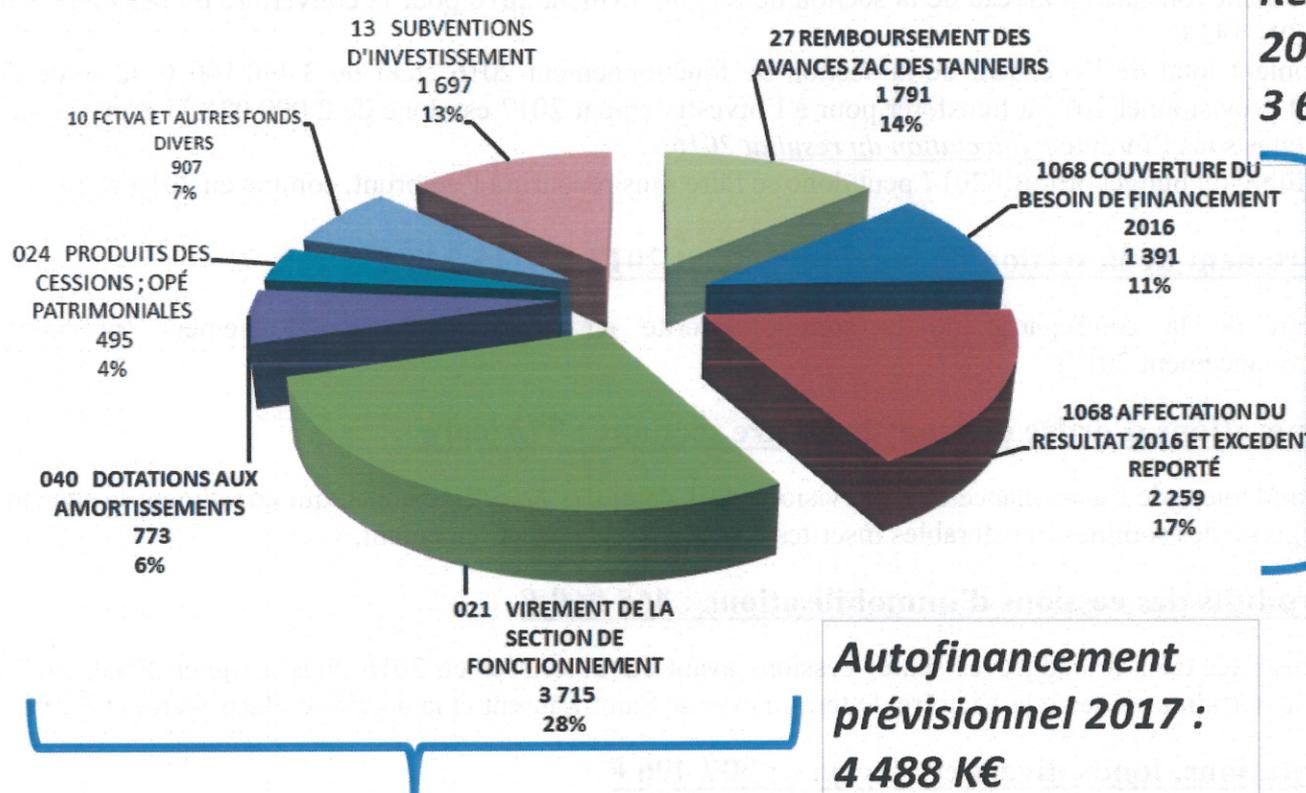
Il s'agit principalement des produits de la location des immeubles. Ces recettes sont estimées à 206 299 € pour 2017.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 13 028 K€

Les recettes d'investissement se répartissent ainsi :

Recettes d'investissement 2017 : 13 028 K€



**Autofinancement
prévisionnel 2017 :
4 488 K€**

Comparaison Recettes d'Investissement 2017 / 2016

Chapitre	BP 2016 (BP + RC)	RESTES A REALISER 2016	NOUVEAUX CREDITS 2017	BP 2017	Variation BP 2017 / BP 2016
1068 COUVERTURE DU BESOIN DE FINANCEMENT 2016	2 749 171	-	1 391 144	1 391 144	-49,40%
1068 AFFECTATION DU RESULTAT 2016	2 618 212	-	2 099 025	2 099 025	-19,83%
001 EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE INVT.	0	-	160 001	160 001	
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 881 950	-	3 715 248	3 715 248	97,41%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIC	753 000	-	773 000	773 000	2,66%
024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	680 000	-	465 060	465 060	-31,61%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	30 000	-	30 000	30 000	0,00%
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	909 925	442 496	465 000	907 496	-0,27%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	274 206	269 332	1 428 000	1 697 332	519,00%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	-	-	-	0	
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-	-	0	
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		-	1 790 584	1 790 584	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	9 896 464	711 828	12 317 062	13 028 890	31,65%

A. Reprise des résultats 2016

La reprise anticipée (avant le vote du compte administratif) des résultats 2016 nécessite de couvrir le besoin de financement résultant de l'exécution 2016 en investissement.

Les dépenses d'investissement 2016 qui restent à couvrir s'élèvent à 2 262 972,81 €.

Elles sont financées par :

- Les recettes 2016 qui restent à encaisser représentant 711 827,84 €
- Le résultat d'investissement 2016 clôturé en excédent de 160 001 €
- L'excédent constaté au niveau de la section de fonctionnement 2016 pour la couverture du besoin restant soit 1 391 143 €.

Le montant total de l'excédent de la section de fonctionnement 2016 étant de 3 490 160 €, le solde du résultat prévisionnel 2016 à transférer pour à l'investissement 2017 est donc de 2 099 025,31 € et s'inscrit en recettes sous l'intitulé « *affectation du résultat 2016* ».

L'équilibre du budget primitif 2017 peut donc se faire sans recourir à l'emprunt, comme en 2016 et 2015.

B. Virement de la section de fonctionnement 2017 : 3 715 248 €

Il s'agit de la contrepartie de la somme inscrite en dépenses de fonctionnement (prévisions d'autofinancement 2017).

C. Opérations d'ordre de transfert entre sections : 773 000 €

En complément de l'autofinancement prévisionnel, il s'agit des amortissements, qui constituent la seconde contrepartie des sommes transférables inscrites en dépenses de fonctionnement.

D. Produits des cessions d'immobilisations : 465 060 €

Sont inscrites dans le budget les seules cessions ayant été autorisées en 2016 mais à signer début 2017 à savoir le terrain avenue de la Victoire, le terrain avenue Saint Laurent et la boutique place Marcel Rivière.

E. Dotations, fonds divers et réserves : 907 496 €

Il s'agit :

- des crédits liés au remboursement prévisionnel du F.C.T.V.A. 2017 sur les dépenses d'investissement 2016, montant inscrit avec prudence, compte tenu, des nombreuses dépenses définies par la Préfecture comme « non éligibles » et finalement exclues du calcul (450 000 € en sus des restes à réaliser 2016 de 442 496 €).
- Des taxes d'aménagement 2017 (15 000 €).

F. Opérations patrimoniales : 30 000 €

Il s'agit de la contrepartie de la somme inscrite en dépenses d'investissement.

G. Subventions d'investissement : 1 697 332 €

Ce chapitre comprend diverses participations pour le financement d'aménagements provenant de la CAMG et de la SPLA en sus du montant prévisionnel des amendes de police et des restes à réaliser de 2016 (269 K€).

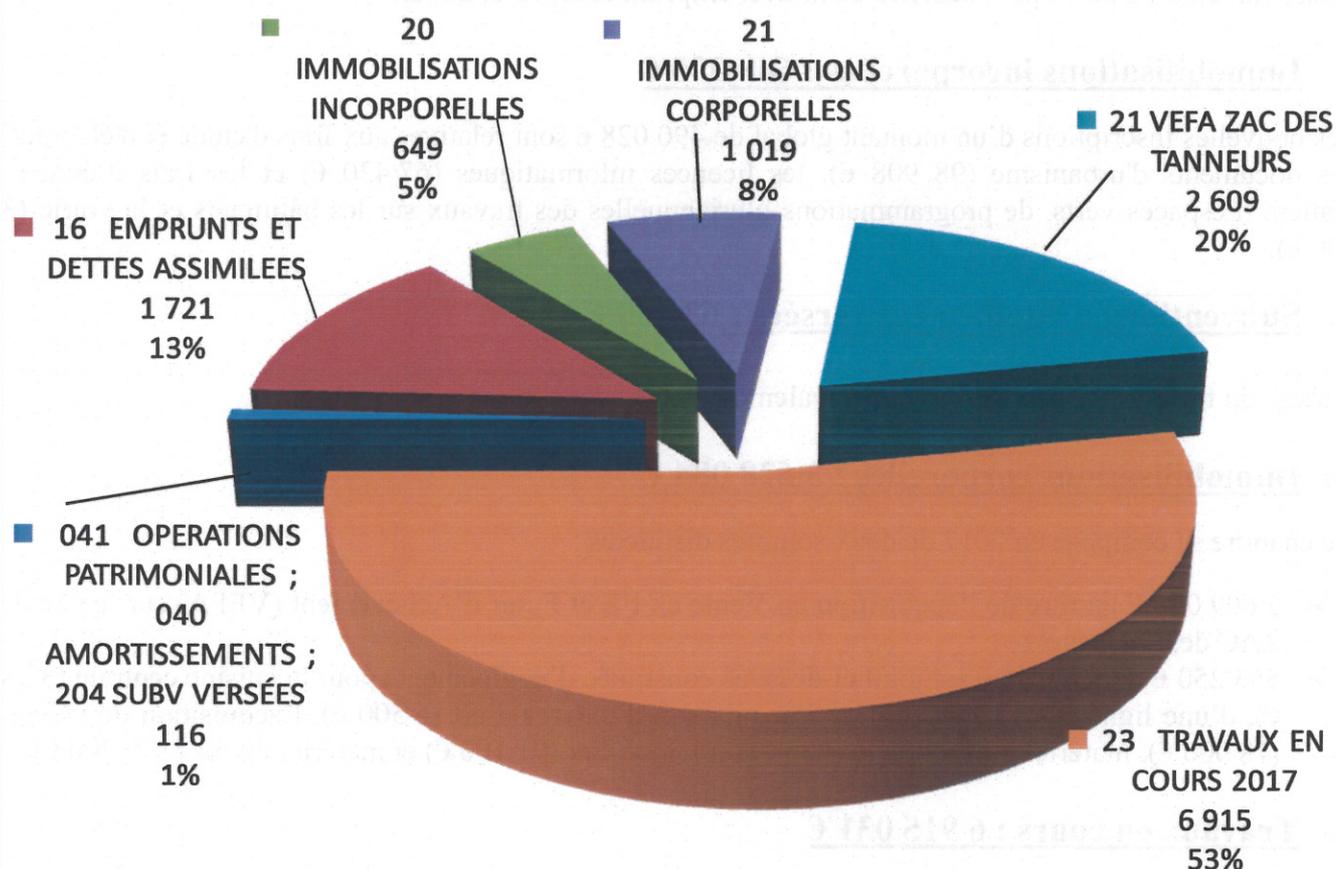
D'autres subventions d'investissement pourront être ajoutées en cours d'année au regard des dossiers déposés et ayant eu une réponse favorable.

H. Autres immobilisations financières : 1 790 584 €

En sus des 2 400 € de remboursement du dépôt de garantie pour la Maison des Services Publics, il s'agit de la restitution par l'aménageur initial de la ZAC des Tanneurs des avances précédemment versées par la Commune de Lagny-sur-Marne sur plusieurs années. Ce remboursement qui n'est en fait qu'une recette comptable s'élève à 1 788 183,72 €.

2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 13 028k€

Dépenses d'investissement 2017 : 13 028 K€



Dépenses d'Investissement 2017

Chapitre	BP 2016	RESTES A REALISER 2016	NOUVEAUX CREDITS 2017	BP 2017	Variation BP 2017 / BP 2016
001 DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	978 289 €	- €	- €	- €	-100%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	22 801 €	- €	22 801 €	22 801 €	0%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	30 000 €	- €	30 000 €	30 000 €	0%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 989 100 €	- €	1 721 039 €	1 721 039 €	-13,48%
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	510 910 €	158 907 €	490 028 €	648 935 €	27,02%
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	85 000 €	- €	63 000 €	63 000 €	-25,88%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 842 482 €	465 784 €	553 250 €	1 019 034 €	-64,15%
21 VEFA ZAC DES TANNEURS	- €	- €	2 609 050 €	2 609 050 €	
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	3 437 882 €	1 638 282 €	5 276 749 €	6 915 031 €	101,14%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	9 896 464 €	2 262 973 €	10 765 917 €	13 028 890 €	31,65%

VEFA : Vente en l'État Futur d'Achèvement

A. Emprunts et dettes assimilées : 1 721 039 €

Il s'agit principalement du remboursement du capital de la dette (bancaire pour 1 692 000 € et CAF pour 12 639 €). Le delta correspondant au remboursement de dépôts et cautionnements reçus.

Cette inscription est en nette diminution (- 13.5 %) par rapport au budget 2016 en lien directe avec le choix de la Municipalité de ne pas souscrire de nouvel emprunt en 2015 et 2016.

B. Immobilisations incorporelles : 648 935 €

Les nouvelles inscriptions d'un montant global de 490 028 € sont relatives aux frais d'étude et d'élaboration des documents d'urbanisme (98 908 €), les licences informatiques (67 420 €) et les frais d'études en matière d'espaces verts, de programmations pluriannuelles des travaux sur les bâtiments et la voirie (323 700 €).

C. Subventions d'équipement versées : 63 000 €

Il s'agit du fonds FISAC et de l'aide au ravalement versée dans le cadre de l'OCAH.

D. Immobilisations corporelles : 3 628 084 €

Ce chapitre se compose en 2017 de deux sommes distinctes :

- 2 609 050 € au titre de l'acquisition en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) sur le site de la ZAC des Tanneurs ;
- 553 250 € dont le détail est joint ci-dessous constituée d'équipements pour la cuisine centrale (32 450 €), d'une ligne prévisionnelle pour l'acquisition d'œuvres d'art (6 500 €), l'acquisition de véhicules (78 000 €), matériel informatique (225 000 €), mobilier (91 100 €) et matériel divers (120 200 €).

E. Travaux en cours : 6 915 031 €

Cette rubrique comprend le versement d'avances forfaitaires dans le cadre des marchés publics (30 000 € à l'identique de l'année dernière) et l'ensemble des nouveaux travaux d'investissement pour 5 246 749 €.

Les principales inscriptions étant liées aux Programmations Pluriannuelles d'Investissement définies à ce jour sont :

- **la PPI Scolaire** avec l'inscription de 1 440 000 € pour les travaux d'agrandissement de l'école Fort du Bois et la première phase pour 1 000 000 € relative à la création d'une école provisoire à Jean Macé.
- **La PPI Sports** déclinée entre la poursuite de la requalification du site de l'ancienne piscine et la réalisation de nouveaux vestiaires pour le stade de Rugby.

Les travaux de voirie seront également très significatifs avec une enveloppe prévisionnelle de 780 000 € déclinée sur plusieurs secteurs de la Ville.

La liste détaillée est jointe à la fin du présent rapport.

CONCLUSION

Préparé en étroite collaboration avec les services municipaux et les élus des différents secteurs, ce budget primitif 2017 traduit la volonté de la Municipalité d'assurer qu'un euro dépensé soit un euro utile et réfléchi.

Les économies réalisées en gestion et en fonctionnement, la recherche optimisée de nouvelles recettes et subventions, permettent de dégager un autofinancement prévisionnel significatif. La fiscalité locale est pour la deuxième année consécutive orientée à la baisse.

Il est ainsi possible de financer un programme d'amélioration et de développement des services et des équipements de la Ville sans recourir à l'emprunt durant une année supplémentaire. Et ce malgré la baisse drastique des dotations de l'Etat.

Les programmations pluriannuelles des investissements sont concrétisées par des inscriptions budgétaires adéquates qui vont permettre leur réalisation. Sur les trois prochaines années la ville sera donc en mesure de rénover son patrimoine, notamment scolaire, et de développer de nouveaux équipements, réalisations indispensables pour garantir le maintien de la qualité de vie dans notre ville en permanent développement.

Code	Description	Montant
140 00	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 01	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 02	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 03	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 04	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 05	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 06	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 07	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 08	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 09	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 10	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 11	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 12	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 13	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 14	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 15	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 16	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 17	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 18	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 19	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 20	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 21	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 22	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 23	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 24	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 25	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 26	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 27	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 28	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 29	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 30	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 31	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 32	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 33	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 34	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 35	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 36	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 37	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 38	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 39	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 40	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 41	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 42	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 43	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 44	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 45	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 46	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 47	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 48	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 49	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 50	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 51	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 52	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 53	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 54	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 55	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 56	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 57	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 58	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 59	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 60	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 61	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 62	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 63	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 64	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 65	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 66	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 67	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 68	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 69	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 70	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 71	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 72	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 73	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 74	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 75	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 76	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 77	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 78	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 79	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 80	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 81	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 82	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 83	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 84	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 85	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 86	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 87	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 88	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 89	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 90	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 91	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 92	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 93	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 94	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 95	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 96	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 97	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 98	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 99	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000
140 100	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE FORT D...	1 400 000

DETAIL DES INVESTISSEMENTS 2017 : « IMMOBILISATIONS EN COURS »

Chapitre 23

Nature	Service	Libellé	Montant
2313	BATI	travaux agrandissement plateau + création magasin	100 000
2313	BATI	Marché des baux	120 000
2313	BATI	Travaux de chauffage	90 000
2313	BATI	Réfection 3e étage pour installation d'une association	50 000
2313	BATI	Mise en place d'une alarme suite au départ de la gardienne	4 000
2313	BATI	Changement de la porte du PIJ et de la porte arrière	6 500
2313	BATI	Installation système acoustique salles répétition de théâtre	7 500
2313	BATI	changement des 2 portes doubles extérieurs	6 000
2313	BATI	Changement du SSI avec d'étude	9 000
2313	BATI	Changement de la centrale incendie	6 000
2313	BATI	Logts Heurteaux + stockage CAMG + généalogie	90 000
2313	BATI	PPI SCOLAIRE AGRANDISSEMENT DE L ECOLE FORT DU	1 440 000
2313	BATI	Création parking enseignant	82 000
2313	BATI	Travaux pour ouverture bâtiment CCAS	50 000
2313	BATI	Rénovation du bloc sanitaire	40 000
2313	BATI	Création de sanitaire dans algéco TAP	20 000
2313	BATI	MOE, bureau de contrôle, frais de concours	200 000
2313	BATI	Sécurisation des écoles suite à dossier de subvention	50 000
2313	BATI	remplacement porte pose résine dans réserve peinture de qua	10 000
2312	BATI	ENGAZONNEMENT SITE PISCINE	15 000
2313	BATI	PPI SPORTS vestiaires rugby	560 000
2313	BATI	création vestiaires avec sanitaires et douches	60 000
2313	BATI	PPI SCOLAIRE Création d'une école provisoire	1 000 000
2313	BATI	Rénovation de la zone laverie et peinture extérieure	8 000
2313	BATI	travaux d'alarme incendie suite commission de sécurité	7 500
2313	BATI	Changement porte d'entrée + porte de service	9 500
2316	CAL	TC 2017 Marché pour restauration salle des mariages	12 300
2313	CAL	TC2 orgue et 1 reliquaire	54 924
2313	CAL	Travaux Vanel	47 700
238	CPTA	Versement d'avances forfaitaires marchés 2017	30 000
2315	INF	CABLAGE	50 000
2315	JARD	Reprise terrain d'Alembert	8 000
2315	JARD	demande d 'Urba Vert	30 000
2313	MULT	CONSTRUCTIONS	8 500
2318	SPO	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 800
2318	SPO	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 000

Nature	Service	Libellé	Montant
2315	STE	rénovation éclairage public selon programme	90 000
2315	URBA	EXTENSIONS DE RESEAUX SUITE AUX TRAVAUX DES PA	12 480
2315	VOIR	Travaux de réaménagement des entrées de ville	20 000
2315	VOIR	défense incendie, mise aux normes des poteaux incendie	10 000
2315	VOIR	Réaménagement espaces verts (ronds points, trottoirs...)	30 000
2315	VOIR	Parvis Espace Charles Vanel	50 000
2315	VOIR	Déplacement mise aux normes arrêt de bus	30 000
2315	VOIR	Travaux de réaménagement rue Parmentier	90 365
2315	VOIR	Travaux réaménagement Cours de l'Abbaye	260 000
2315	VOIR	Travaux réaménagement rue d'Austerlitz	200 000
2315	VOIR	Aménagement d'un trottoir aux normes PMR avenue Bonnet	90 000
2312	VOIR	Sécurisation du square Foucher de Careil SAS d'entrée	6 500
2313	BATI	Ligne non affectée pour dépenses urgentes non prévues	84 180
			5 276 749

Chapitre 21

Nature	Service	Libellé	Montant
21318	CC	DOUBLAGE DU COULOIR CF. MISE AU NORME HACCP	11 700
21578	ENV	remplacement + acquisition matériels thermiques	3 000
2161	CAL	OEUVRES ET OBJETS D'ART Acquisitions restaurations	6 500
2182	CTM	Achat véhicule duster	28 000
2182	CTM	Remplacement clio	18 000
2182	CTM	camion benne	32 000
2183	INF	MATERIEL INFORMATIQUE	146 774
2183	INF	Baie+onduleur CTM	12 000
2183	PM	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE pve (marché)	2 000
2183	INF	8 Tableaux numériques et 2 classes mobiles	56 000
2183	INF	3 photocopieurs pour écoles maternelles	8 226
2184	AFFA	MOBILIER	7 500
2184	PM	MOBILIER (armoire forte avec coffre individuels pour armes)	30 000
2184	SCOL	renouvellement mobilier élémentaire	1 500
2184	SG	Table réunion bureau ET	500
2184	SG	Mobilier pour espace affranchissement	1 100
2184	COMM	MOBILIER SERVICE COMMUNICATION	1 700
2184	SCOL	renouvellement mobilier maternel	1 500
2184	SCOL	renouvellement mobilier restauration scolaire	5 000
2184	CTM	Remplacement de 30 tables	2 200
2184	CTM	Remplacement de 50 chaises	3 500
2184	CTM	Acquisition de lits de camps	3 600
2184	CAL	Mobilier loge et hall Vanel	8 000
2184	CL	Achat du mobilier périscolaire à renouveler	1 000
2184	MULT	MOBILIER RAM	2 000
2184	URBA	MOBILIER (BUREAU, CAISSON, CHAISES, LAMPES)	2 000
2184	JEU	MOBILIER	5 000
2184	VOIR	Achat de mobilier urbain	15 000

Nature	Service	Libellé	Montant
2184	AFFA	MOBILIER	7 500
2184	PM	MOBILIER (armoire forte avec coffre individuels pour armes)	30 000
2184	SCOL	renouvellement mobilier élémentaire	1 500
2184	SG	Table réunion bureau ET	500
2184	SG	Mobilier pour espace affranchissement	1 100
2184	COMM	MOBILIER SERVICE COMMUNICATION	1 700
2184	SCOL	renouvellement mobilier maternel	1 500
2184	SCOL	renouvellement mobilier restauration scolaire	5 000
2184	CTM	Remplacement de 30 tables	2 200
2184	CTM	Remplacement de 50 chaises	3 500
2184	CTM	Acquisition de lits de camps	3 600
2184	CAL	Mobilier loge et hall Vanel	8 000
2184	CL	Achat du mobilier périscolaire à renouveler	1 000
2184	MULT	MOBILIER RAM	2 000
2184	URBA	MOBILIER (BUREAU, CAISSON, CHAISES, LAMPES)	2 000
2184	JEU	MOBILIER	5 000
2184	VOIR	Achat de mobilier urbain	15 000
2188	SG	Acquisition de 3 climatiseurs roulants divers services	1 500
2188	PM	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES taser-radar-pie	35 000
2188	PM	MOBILIER frigo et micro onde	700
2188	PM	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES RADAR VITES	5 000
2188	SCOL	achat de monobrosses + électro pour les écoles élémentaires	4 000
2188	CC	ACHAT CELLULE REFROIDISSEMENT	18 000
2188	CC	REPLACEMENT FRIGO PRODUITS ENTAMES (pas de MO	950
2188	CC	ACHAT OUVRE BOITE ELECTRIQUE (pas de MO)	1 200
2188	CC	ACQUISITION LAVE LINGE	600
2188	COMM	MATERIELS DIVERS (PAPERBOARD,...)	1 000
2188	CAL	Matériel Féeries de Noël (décor)	10 000
2188	SCOL	achat d'autolaveuse secteur Delambre	3 000
2188	SCOL	Achat armoire gastronomique pour la cuisine d'Orme Bossu	1 900
2188	REGL	cuisine centrale défibrillateur	2 500
2188	CTM	Ecran	2 000
2188	CTM	Couvertures de suries	2 500
2188	CTM	Pupitres	1 300
2188	CAL	Matériel divers Vanel	22 500
2188	SPO	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 000
2188	CL	Acquisition de matériel HIFI ou vidéo pour les maters	500
2188	CL	Achat HIFI et vidéo pour CLSH élémentaire	500
2188	MULT	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 500
2188	REGL	MP 2017 acquisition d'un défibrillateur	2 500
2188	JEU	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 000
2188	MULT	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 300

553 250